



Mission régionale d'autorité environnementale

Corse

**Projet de Plan local d'urbanisme
de la commune d'Appietto (Corse-du-Sud)**

constat de retrait

n°MRAe 2017-ADC02

Constat de retrait d'une demande d'avis

*

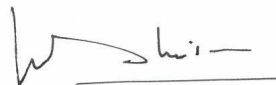
* *

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Corse a été saisie par courrier du maire d'Appietto en date du 4 décembre 2016, pour avis sur le projet de Plan local d'urbanisme de la commune d'Appietto arrêté le 9 novembre 2016

Par courrier en date du 24 février 2017, le maire d'Appietto a informé la présidente de la MRAe de la décision du conseil municipal de retirer le dossier de demande d'avis sur le projet plan local d'urbanisme de la commune d'Appietto, initialement déposé.

Réunie en conférence téléconférence en date du 2 mars 2017, la MRAe a été informée par sa présidente qu'il convenait de prendre acte de ce retrait.

Pour Mission régionale d'autorité environnementale
sa présidente



Fabienne Allag-Dhuisme



Le 24 février 2017

Le Maire d'APPIETTO

à

Madame la Présidente de la MRAEe Corse

DREAL/SBEP/MIEE
19 COURS NAPOLZON
CS 10006
20704 AJACCIO

Objet : Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'APPIETTO.

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 4 décembre 2016, nous vous avons saisi pour avis sur le projet PLU de la commune d'APPIETTO arrêté le 9 novembre 2016.

Suivant les éléments et avis qui nous sont retournés, nous allons arrêter un nouveau projet. A ce titre, nous souhaiterions retirer la saisine pour avis qui vous a été adressée précédemment.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'expression de ma considération distinguée.

Le maire,
François FAGGIANELLI